



LIMOGES MÉTROPOLE

## Les décisions du Conseil communautaire d 24

Le Conseil communautaire de Limoges Métropole s'est déroulé le jeudi 15 février 2024 à l'Hôtel de F Limoges, 27 boulevard de la Corderie.

Publié le 15 Février 2024

Au cours de cette séance, parmi de nombreuses délibérations présentées aux **74 élus communautaires** (<https://www.limoges-metropole.fr/limoges-metropole/institution/le-conseil-communautaire>), ont été étudiés les dossiers suivants :

### Ecopôle ASTER : modalités relatives aux procédures de concertation

- › Approbation de la concertation au titre du projet Ecopôle ASTER,
- › Approbation de la concertation au titre de la mise en compatibilité du projet au Plan Local d'Urbanisme du Palais-sur-Vienne

En effet, le site d'Anguernaud est identifié dans le Projet de territoire pour contribuer à la mise en oeuvre des objectifs définis à la fois par le Plan climat air énergie territorial et le Plan alimentaire territorial.

### Évolution des règlements d'intervention de dispositifs d'aides aux entreprises

- › L'évolution du règlement d'intervention du dispositif "transformation numérique" en faveur des entreprises agricoles
- › L'élargissement du périmètre des dépenses éligibles du dispositif "Optim'eau" à des dépenses d'investissement

### Office de tourisme intercommunal : programme d'actions 2024

- › Attribution d'une aide financière directe de 849 500€ à l'Office de Tourisme intercommunal de Limoges Métropole pour accompagner son plan d'actions 2024 en faveur des touristes et des habitants.

#### Revoir la séance du Conseil communautaire

- › rendez-vous sur le **site internet de Limoges Métropole** : [ici](https://www.limoges-metropole.fr/limoges-metropole/institution/rediffusions-des-conseils-communautaires) (<https://www.limoges-metropole.fr/limoges-metropole/institution/rediffusions-des-conseils-communautaires>)
- › ou bien sur la page **Facebook de Limoges Métropole** (<https://www.facebook.com/LimMetropole>)